

N°30
DÉCEMBRE
2016

Olivier RENAUD, Maire
et le conseil municipal d'Auvillar
vous souhaitent
de très bonnes fêtes de fin d'année.

Vous êtes conviés à la cérémonie
des vœux de la commune
le SAMEDI 14 JANVIER 2017
à 11 heures à la salle des fêtes.

Le petit journal d'Auvillar

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Les Tontons de l'Asceau
présentent

Un pas dans la forêt

*Le film de Claude Mourthé tourné à Auvillar
il y a près de 40 ans avec de nombreux figurants auvillalais !*



2 projections du film à la salle des fêtes d'Auvillar

Samedi 17 décembre 2016 à 20h30

Dimanche 18 décembre 2016 à 16h30

Entrée libre et gratuite sous réserve des disponibilités



Exposition dès le samedi 17 décembre des objets de tournage
à l'Hôtel-restaurant de l'Horloge à Auvillar

Film adapté du roman de Claude Mourthé, en vente à Vival

L'Édito

Après une saison estivale haute en couleurs, tant par le nombre que par la qualité des manifestations, notre village entre avec l'automne dans une période plus calme ! Je ne ferai pas la liste exhaustive de tout le programme de l'été, mais je voudrais remercier tout particulièrement Christine et Didier DALBOS de la Galerie «Bleu Réglisse» ainsi que Madame TOUTAIN, qui nous ont permis d'exposer des œuvres monumentales de l'artiste dans notre cadre historique. On a aimé ou pas, cela est la logique de l'Art exposé en pleine rue et c'est aussi le moyen de le rendre accessible au plus grand nombre. Donc encore un grand merci à eux.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je renouvelle notre reconnaissance à tous les bénévoles qui font vivre tout au long de l'année leur engagement associatif, aux commerçants pour leur dynamisme et particulièrement aux exposants du marché fermier qui malgré les aléas climatiques sont toujours présents et permettent ainsi d'offrir un lieu vivant de rencontres et d'échanges tous les dimanches de l'année. Enfin, en tant que maire, je remercie le personnel communal et l'équipe d'élus qui m'entourent, sans qui rien ne serait possible. BRAVO A TOUS.

Côté travaux : Je remercie vivement l'ensemble des riverains pour la patience exemplaire dont ils ont fait preuve tout au long de ce lourd chantier. La requalification des Boulevard de Pintois et de la Papayette est enfin terminée. Les plantations de végétaux et d'arbres seront réalisées dans les prochains jours et viendront finir d'embellir cette artère majeure. Boulevard de Pintois, en clin d'œil à notre fête de la Saint Noé, des pieds de vignes et des lauriers rouges et blancs seront plantés.

La réalisation du chemin piétonnier de la porte de Lecture jusqu'au château d'eau, route de Bardigues, est venue compléter ces très importants travaux de voirie. La fréquentation actuelle démontre déjà la satisfaction des riverains et des pèlerins de Saint-Jacques qui cheminent désormais en toute sécurité.

Une borne de recharge pour voiture électrique va être installée sur le parking de la Papayette.

Cette installation, décidée conjointement entre la mairie et le syndicat départemental d'énergie, va dans le sens du futur et le développement de l'éco-mobilité.

Attention : Changement de signalisation, la rue de la Sauvetat n'est plus une voie départementale et donc elle n'est plus prioritaire. En janvier, toujours au registre de la signalisation, nous procéderons au remplacement nécessaire des panneaux de lieux-dits en campagne.

Les travaux de l'Office de Tourisme Intercommunal dans les anciens bâtiments de l'IME avancent à bon train. L'ouverture est toujours programmée pour l'été prochain. Ces travaux seront suivis de l'aménagement des espaces publics menant à la Place du château.

Eglise Saint-Pierre : Les entreprises retenues sont en phase préparatoire du chantier. Celui-ci va débuter dès les premiers jours de janvier pour une durée de 5 mois. Les travaux de restauration de cette tranche 2 vont concerner la nef jusqu'au porche d'entrée. L'accès à l'église sera limité aux offices.

Fibre optique : Un premier marché a été signé par le Département avec Orange. Nous restons très vigilants et mobilisés sur l'échéancier prévu par le conseil départemental. C'est un dossier prioritaire pour vos élus.

Je profite de cet édito pour souhaiter, au nom de l'ensemble de la population auvillaraise, la bienvenue à notre nouveau chef de brigade, l'adjutant BERTRAND et à sa famille.

Nous entrons maintenant dans la traditionnelle période de Noël, un temps de repos et de moments privilégiés à partager en famille. Noël est synonyme de cadeaux mais aussi de solidarité. Ainsi permettez-moi de vous associer à la pensée que j'exprime pour ces Auvillaraises et Auvillaraïsi qui profiteront moins de cette période de fête, car souvent éloignés par la maladie.

Enfin en tant que Maire, j'ai une pensée particulière pour Claude POUYDESSEAU, Maire d'AUVILLAR de 1980 à 1989, décédé le 22 Octobre 2016.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous le samedi 14 Janvier 2017 à 11H00 à la salle des fêtes pour la traditionnelle cérémonie des vœux.



Olivier RENAUD
Maire d'Auvillar

Sommaire

- Édito p.2
- Séances du conseil municipal p.4
- L'école p. 8
- Les Associations p.11
- C'est la vie p.16
- Le TIGF p.17
- Le tri sélectif p.18

Création-Réalisation :
Castel'Impression

Crédits photos :
Mairie d'Auvillar, Associations

Olivier Renaud

Délibérations du conseil municipal

Les comptes-rendus exhaustifs des conseils municipaux sont consultables en mairie, aux heures d'ouverture.

23 MAI 2016

Absents excusés :

M^{me} Christine CAGNATI-BOUBÉES a donné procuration à M^{me} Isabelle GELDHOFF

M^{me} Marie-Hélène BRETTESS

CHANGEMENT DES JEUX PLACE DU CHÂTEAU – DEMANDE DE SUBVENTION :

La Sté LOISIRS DIFFUSION a été chargée de remplacer la balançoire et les deux jeux à ressort, cassés, de la Place du château. La dépense s'élève à 3 442 € HT.

Le conseil municipal sollicite une subvention auprès de la CC2R au taux de 50%.

MISE EN SOUTERRAIN DES RÉSEAUX « LE RAMIER » - DEMANDE DE SUBVENTION :

Le programme de suppression des poteaux électriques et téléphoniques qui longent la VC N°19 lieu-dit « le ramier », ainsi que ceux situés à l'entrée d'AUVILLAR, côté Route de Donzac, a été estimé par le Syndicat Départemental d'Electricité respectivement à 83 000 € pour la basse tension et à 11 000 € pour le réseau téléphonique.

La part résiduelle à la charge de la commune, déduction faite de la subvention accordée par la Communauté de Communes, s'élève à 8 760 €.

UTILISATION PAR LA CC2R D'UN LOCAL COMMUNAL - CONVENTION FINANCIERE :

Suite au transfert de la compétence «tourisme» à la Communauté de Communes des Deux Rives, la continuité des services entraîne :

- l'utilisation temporaire du local communal sis 13, Place de la Halle, par la CC2R

- la mutualisation des moyens

La convention financière qui définit les conditions d'utilisation de ce local et les charges financières incombant à chacune des parties est approuvée à l'unanimité.

MARCHÉ DE NOËL – DROIT DE PLACE :

Suite au transfert de la compétence «tourisme» à la Communauté de Communes des Deux Rives, la manifestation «marché de Noël» organisée jusqu'à présent par l'Office de Tourisme d'AUVILLAR, sera prise en charge par la Commune.

Le conseil municipal fixe à 18 € le droit de place pour 1 emplacement.

DROIT DE PRÉEMPTION URBAINE :

Depuis le 12 novembre 2015, le transfert de compétences en matière de Plan Local d'Urbanisme est effectif sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes des Deux Rives.

Cette modification des statuts entraîne de plein droit la gestion de l'exercice du Droit de Prémption Urbain (DPU).

Par délibération en date du 25 mars 2016, le Conseil Municipal a décidé de déléguer l'exercice du droit de préemption aux communes membres concernées, dont la commune d'AUVILLAR.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette délégation.

IMPLANTATION BORNE DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES :

Le conseil municipal à l'unanimité approuve les travaux d'implantation d'une borne de recharge pour véhicules électriques et hybrides sur le site du Boulevard de la Papayette.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - ÉLECTIONS DES DÉLÉGUÉS :

Monsieur Olivier RENAUD et Monsieur Alain ARNOSTI sont élus délégués de la commune pour l'élaboration du PLUI.

SÉANCE DU 25 JUILLET 2016

Absent excusé : Arnaud BROUGNON

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES - RENTRÉE SCOLAIRE 2016/2017 :

Onze activités périscolaires seront mises en place à compter du 19 septembre 2016 dans les écoles maternelle et primaire. Elles seront animées par les intervenants extérieurs suivants :

- Calligraphie - Monsieur Bruno RIBOULOT

- Handball - Association ALVA Valence d'Agén

- Echecs - Monsieur Alexandre MARCINIAC - Association de l'échiquier agenais

- Patchwork - Madame Colette MOIREZ - Association L'ATELIER

- Musique - Monsieur Olivier MAURIERES - Communauté de Communes des Deux Rives

- Squash - Monsieur Alexandre ABEILLÉ - Communauté de Communes des Deux Rives

- Sport - Monsieur Arnaud PEYRETOU - Avenir Valencien

- Azulejos - Madame Isabel CARONA

- Poterie - Monsieur Daniel AZUELOS

- Sport - Monsieur Dominique DALIAS - Communauté de Communes des Deux Rives

- Sophrologie/relaxation ludique - Madame Stéphanie

COURCHINOUX-BACHIR

ENTRETIEN DE L'ECLAIRAGE PUBLIC :

Le Conseil Municipal à l'unanimité confie pour une nouvelle période de 3 ans, l'entretien de l'éclairage public à l'entreprise LANIÈS de CASTELSARRASIN.

La rémunération s'élève à 8 037 € HT pour 305 points lumineux. Le Syndicat Départemental d'Electricité versera à la commune une subvention annuelle de 1 748 €, soit 5 euros par foyer lumineux et par an, majorée de 1 € pour tous les foyers lumineux dont la puissance est inférieure ou égale à 100 W. (223 points).

RAPPORT 2015 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF :

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Pour une meilleure information des usagers du service, le conseil municipal autorise la mise en ligne de ce document sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

COMMISSION «ACTION SOCIALE» :

M^{me} Isabelle GELDHOFF est élue présidente de la commission ACTION SOCIALE, en remplacement de M^{me} Marie-Hélène BRETTESS.

LIGNE A GRANDE VITESSE :

Avec la signature le 2 juin 2016 du décret déclarant d'utilité publique les travaux nécessaires à la ligne nouvelle Bordeaux-Toulouse /Bordeaux-Dax, le projet LGV prend un nouvel élan.

Une réunion a eu lieu le 17 juin 2016 à la Préfecture. L'objectif de la réunion était de réunir l'ensemble des élus concernés par le projet pour faire le point sur l'avancement de la procédure.

La concertation locale devrait se poursuivre dès la rentrée.

SNCF-Réseau reprendra contact dès septembre avec les communes et les Intercommunalités impactées.

ÉCOLE :

• Garderie

Un nouveau sondage sera effectué à la rentrée pour confirmer le nombre d'enfants susceptibles de venir à la garderie le mercredi après-midi.

Le service sera définitivement mis en place uniquement si le nombre d'enfants inscrits s'élève à 10.

Le point sera fait en novembre.

• Aire de jeux

Une étude sera lancée sur la possibilité de créer un terrain multisports dans la cour de l'école. En créant un accès côté chapelle de Marchet, cette installation serait accessible aux enfants durant les périodes de vacances scolaires.

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 2016

Absent excusé : néant

FIXATION DU NOMBRE ET DE LA RÉPARTITION DES SIÈGES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES :

A la suite de plusieurs démissions successives au sein du conseil municipal de la commune de LAMAGISTERE, ce dernier ayant perdu au 7 septembre 2016 le tiers de ses membres, le conseil communautaire de la Communauté de Communes des Deux Rives, dont la composition est issue d'un accord local conclu

avant le 20 juin 2014, doit faire l'objet d'une recomposition.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'appliquer les dispositions de droit commun qui permettent de répartir un total de quarante-six sièges, à raison de douze sièges pour Valence d'Agén, de deux sièges pour chacune des communes de DUNES, LAMAGISTERE, MALAUSE, DONZAC, GOUDOURVILLE, GOLFECH et AUVILLAR, et d'un siège pour chacune des vingt autres communes.

VESTIAIRES ET CLUB HOUSE – TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ – DEMANDE DE SUBVENTION :

L'entreprise ELECTRIC'SERVICE a été chargée d'effectuer des travaux d'électricité au club house du foot. (Commande d'éclairage/ mise en place de projecteurs leds/ radiateurs dans les vestiaires).

Le montant de la dépense s'élève à 1 396,43 € HT.

La commune peut bénéficier de fonds de concours communautaires au taux de 40% du montant HT.

ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Le SDE de Tarn-et-Garonne a décidé en 2016 d'accompagner les communes qui s'engagent dans l'amélioration de l'éclairage public et l'optimisation des dépenses énergétiques en apportant les aides suivantes :

- Subvention à hauteur de 40% du montant HT de travaux, plafonné à 28 000 €

- Aide aux points lumineux économes de 300 € par point avec un plafond de 15 points par an

Le changement de l'ensemble des 33 luminaires (ballons fluorescents/sodium) du quartier de Poutantan, fera l'objet de la première tranche de travaux. Le devis établi par l'entreprise LANIES s'élève à 20 759,82 € HT.

L'aide financière du SDE s'élève à 12 800 €.

GARDERIE MUNICIPALE :

Le service de garderie le mercredi après-midi jusqu'à 18H a été mis en place à partir du mercredi 7 septembre. Sachant que la valeur d'une case sur la carte de garderie est de 1.13 €, Le conseil municipal à la majorité (Abstention de Francis SOHIER, Michel DELRIEU, Gilles COMPAGNAT, Alain ARNOSTI) décide de fixer le tarif de la façon suivante :

- Un enfant reste à la garderie jusqu'à 12H15.

L'enfant était à la garderie le matin, aucune case n'est cochée sur la carte garderie.

L'enfant n'était pas à la garderie le matin, une case est cochée sur la carte garderie.

- Un enfant reste à la garderie jusqu'à 13H.

Que l'enfant soit ou non à la garderie du matin, une case est cochée sur la carte garderie.

- Un enfant reste à la garderie au-delà de 13H.

Que l'enfant soit ou non à la garderie le matin, quatre cases seront cochées sur la carte garderie.

L'utilisation réelle du service par des enfants dont les deux parents travaillent sera contrôlée avant les vacances de Noël. Les parents seront avisés immédiatement de la poursuite ou non de ce service à la rentrée des classes en janvier.

Délibérations du conseil municipal

Les comptes-rendus exhaustifs des conseils municipaux sont consultables en mairie, aux heures d'ouverture.

VENTE DE L'IMMEUBLE « BACQUER » RUE DE L'HORLOGE :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de mettre en vente l'immeuble cadastré sous le N° 11 de la section B, sis 6, rue de l'Horloge au prix de 55 000 €.

Aucune proposition de prix n'a été reçue pour le lot N° 3 menuiserie. Le lot est déclaré infructueux et une nouvelle consultation est engagée.

SÉANCE DU 24 OCTOBRE 2016

Absents excusés :

M^{me} Marie-Hélène BRETTE. A donné procuration à M. Olivier RENAUD

M. Arnaud BROUGNON. A donné procuration à M. Jean-Michel MONESTES

Mme Mélanie DIAL. A donné procuration à M. Thierry DUSSAC

Une minute de silence est observée en mémoire de M. Claude POUYDESSEAU, Maire d'AUVILLAR, décédé le 22 Octobre 2016.

RESTAURATION DE LA NEF – MARCHÉ DE TRAVAUX :

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec les entreprises suivantes :

DESIGNATION DES LOTS ENTREPRISES : PRIX HT

Lot 1 : Maçonnerie : Entreprise VICENTINI RESTAURATION 47310 LAPLUME : 62 269.90 €

Lot 2 : Décor peint : ATELIER LAYE : 38000 GRENOBLE : 88 579.05 €

Lot 3 : Menuiserie : Lot infructueux

Lot 4 : Electricité Entreprise LAFON ELECTRICITE : 47240 CASTELCULIER : 23 556.44 €

PERSONNEL COMMUNAL :

Considérant :

- que la manière de servir de M. Sylvain POZZO di BORGIO, adjoint administratif 1^{ère} classe (contractuel) depuis le 1^{er} janvier 2016 au secrétariat de mairie, donne entière satisfaction,

- que le contrat des agents contractuels recrutés sur un emploi permanent ne peut excéder un an,

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte à compter du 1^{er} Janvier 2017 de transformer l'emploi permanent à temps complet d'adjoint administratif 1^{ère} classe (contractuel) en emploi d'adjoint administratif 2^{ème} classe à temps complet.

Après un an de stage, M. Sylvain POZZO di BORGIO pourra prétendre à être titularisé.

ACTIVITES PERISCOLAIRES – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU SERVICE JEUNESSE-SPORT-CULTURE DE LA COMMUNAUTE DE DEUX RIVES A LA COMMUNE :

Depuis la rentrée scolaire 2016/2017, les communes qui le souhaitent peuvent bénéficier de l'intervention de personnels qualifiés du service Jeunesse-Sport-Culture de la Communauté de Communes des Deux Rives afin de participer à l'animation du temps périscolaire, pour un coût forfaitaire de 18 € de l'heure d'intervention.

Trois personnes interviennent afin d'animer l'activité périscolaire «sports éveil» à l'école primaire et «musique» à l'école maternelle.



Borne recharge véhicules électriques

Communiqué du Syndicat Départemental d'Énergie.

Les bornes de recharge publiques arrivent en Tarn-et-Garonne

Le déploiement départemental des infrastructures de charge pour les véhicules électriques avance à grand pas. Une trentaine d'unités seront opérationnelles dès la fin de l'année 2016, dont une à Auvillar qui sera installée boulevard de la Papayette.

Une première commande lancée en juillet, le marché de supervision conclu, des conventions signées : le déploiement de 90 bornes d'ici fin 2017 est en bonne voie !

LE MODÈLE DE BORNE

Six fournisseurs ont été auditionnés par la Commission d'appel d'offres. La proposition de G2 Mobility a été retenue sur la base de plusieurs critères : le prix, la simplicité de fonctionnement, le design épuré facilement intégrable dans l'environnement et la robustesse. Ce modèle équipe de nombreux départements, dont nos voisins de l'Aveyron ou des Hautes-Pyrénées.

PREMIÈRES INSTALLATIONS

Vers la mi-novembre, les bornes seront livrées aux entreprises d'électrification rurale chargées de les installer. Plusieurs sites sont déjà prêts à les recevoir. La mise en place s'effectuera rapidement, en coordination avec Enedis pour le raccordement. La fourniture inclut également deux arceaux de protection, un panneau de signalisation vertical et les pictogrammes au sol. Les communes prendront en charge 10 % du coût de fourniture et d'installation.

LE SDE 82 FINANCE LES CHARGES D'EXPLOITATION

Concrètement, le prestataire reverse les recettes encaissées au SDE 82 qui, de son côté, le rémunère et prend en charge les frais d'exploitation. D'une part, les frais fixes liés à la mise en œuvre des outils de gestion et à l'importance du parc ; d'autre part, les frais variables proportionnels au nombre d'abonnés. Les

communes urbaines, qui perçoivent la taxe sur les consommations finales d'électricité, contribueront aux frais d'exploitation, à hauteur de 1 000 euros par borne et par an.

DES COÛTS D'UTILISATION RAISONNÉS

Une grille tarifaire simple et incitative a été adoptée. Les abonnés acquitteront un forfait annuel de 40 euros, pour un nombre illimité de recharges. Les utilisateurs occasionnels paieront la somme fixe de 2 euros par charge.



Borne avec compteur intégré

GRATUITE, UNE CONVENTION AVEC GIRÈVE

Comme pour les systèmes de télépéage routier, l'efficacité du réseau repose grandement sur l'interopérabilité. Les conducteurs de véhicules électriques doivent pouvoir accéder aux bornes gérées par d'autres opérateurs sur l'ensemble du territoire national, voire européen. Grâce au partenariat avec Girève, les abonnés tarn-et-garonnais bénéficieront de ce service favorisant l'itinérance. Pour poursuivre son développement, le SDE 82 sera amené à conventionner avec d'autres opérateurs de réseaux et de services.

UN MARCHÉ DÉTERMINANT POUR BIEN FONCTIONNER

La société Demarais est attributaire pour deux ans du marché de maintenance, supervision et gestion monétique des bornes. Elle assure

l'interface avec les utilisateurs (site Internet Freshmile - www.freshmile.com - et application Smartphone), adresse les badges aux abonnés, gère les comptes clients et encaisse les paiements. Responsable du pilotage et du maintien opérationnel du dispositif, le prestataire assume également le dépannage ainsi que l'entretien préventif et curatif.

| L'école

Les élèves de Denver

Pour la 16^{ème} année, des élèves de l'école internationale de Denver dans le Colorado nous rendent visite durant deux semaines. Ils sont accompagnés par deux enseignants, Edith et Marco. Ils sont à Auvillar du 29 septembre au 12 octobre.

Durant leur séjour parmi nous, de nombreuses sorties et rencontres sont organisées par l'école au profit de toutes les classes.

Ces sorties à caractère pédagogique concernent tous nos élèves de la GS au CM2 : une sortie au château de Bonaguil, une sortie à la cité de l'espace, une sortie aux archives. Il y a également toutes les activités que de nombreux bénévoles mobilisés dans le village leur proposent.

L'école d'Auvillar a été contactée au printemps 2001 et un partenariat entre Denver et Auvillar s'est immédiatement mis en place. Le contexte était porteur et il n'avait rien à voir avec le climat international actuel.

Il est tout à fait réjouissant et agréable de constater que malgré les changements, les obstacles il reste encore possible de mobiliser de très nombreuses personnes autour de l'accueil de ces élèves, à la fois pour les animations mais aussi pour l'encadrement.

Que tous ceux qui à Auvillar et dans les environs participent, nous aident et contribuent tous les ans à la réussite de cet accueil soient vivement remerciés.

Ainsi : Madame Chambaron leur fait visiter Auvillar. Grâce à elle, ces enfants connaissent très bien le village ainsi que les musées de la faïencerie et de la batellerie.

Ils se rendent à la boulangerie. La préparation des chocola-

tines et croissants n'a plus de secret pour eux.

Ils visitent aussi le poulailler collectif. Ils font du squash.

Les portes de la gendarmerie leur sont ouvertes.

Monsieur Rafin vient à l'école avec ses panneaux explicatifs, ses ruches et le miel qu'ils peuvent goûter et même emporter à Denver.

Cette année, ils seront là le week-end du marché potier.

Le mardi 11 octobre les 17 élèves de CM1 se rendront au Restaurant de l'Horloge où ils prépareront un repas pour leurs camarades de Denver et de CM2.

La municipalité offre les repas cantine et leur permet d'accéder gratuitement à la garderie si nécessaire.

La piscine de Golfech donne des entrées aux familles d'accueil.

Conseils départemental et régional offrent tout un ensemble de cadeaux qui permettent ensuite aux familles américaines de découvrir à leur tour la région.

A l'école, ils partagent de nombreux moments d'échanges avec les élèves du CM.

Les enseignantes n'oublient pas les familles qui accueillent un élève, s'investissent tous les ans avec beaucoup d'enthousiasme et de générosité pour faire en sorte que ce séjour soit inoubliable pour ces enfants.

Les sorties sont entièrement financées par la coopérative scolaire et le loto est un temps fort dans l'année car il permet de renflouer les caisses.



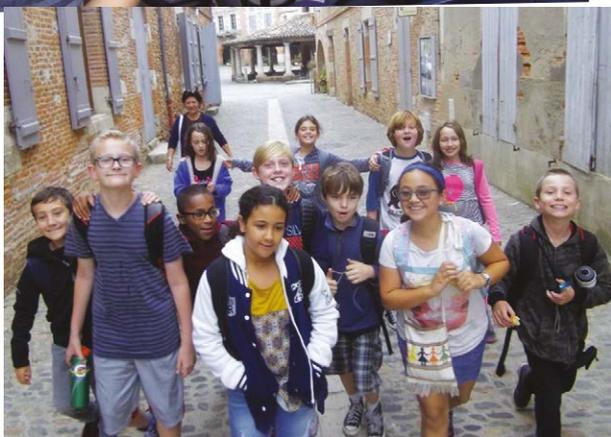
POUR TERMINER VOICI QUELQUES PAROLES D'ÉLÈVES DE LA CLASSE DU CM D'AUVILLAR, DANS L'ATTENTE DES CORRESPONDANTS :

Accueillir des élèves de Denver c'est bien parce qu'on se fait des amis. On apprend ce qu'ils font aux Etats-Unis. Avec eux, on fait des sorties en dehors de l'école. On peut leur demander des mots en anglais qu'on ne connaît pas. Et nous, on leur apprend parfois l'orthographe des mots qu'ils ne connaissent pas.
Mathys, CM2

Je suis content de recevoir un américain chez moi. C'est la première fois et ça va être un nouvel ami car ils sont très gentils et ils aiment jouer avec nous.
Ange, CM1.

C'est bien quand les élèves de Denver viennent car on fait plein de sorties et on s'amuse. J'aime accueillir quelqu'un chez moi mais aussi les cadeaux qu'ils nous apportent.
Anaïs, CM2

Je suis contente d'accueillir une correspondante parce qu'on pourra jouer ensemble. Je suis aussi contente parce qu'elle dormira, mangera chez moi. J'aime aussi ce moment parce qu'on va aller à la cité de l'espace. C'est bien de rencontrer des élèves qu'on ne connaissait pas. Ce dont j'ai le plus envie maintenant c'est de rencontrer ma correspondante.
Capucine, CM2



Moi, je suis contente que des élèves de Denver viennent jusqu'ici, même si c'est seulement pour deux semaines. Ils sont



sympas et très amusants. Ils nous rapportent plein de jelly beans. On adore ça.
Clélia, CM2.

J'aime bien quand les américains viennent. Ils parlent bien le français. Ils sont gentils, aimables. Ils nous offrent des cadeaux de chez eux. Ils nous apprennent plein de choses sur leur pays. Ils aiment bien acheter des carambars parce qu'ils n'en ont pas chez eux. Ça, ça me fait rire.
Romane, CM1

C'est trop bien d'accueillir un correspondant car ils sont gentils. J'aime bien jouer avec eux. On peut leur apprendre à jouer aux billes. J'aime les jelly beans qu'ils nous apportent.
Lenny, CM1

Je suis contente car ça permet aux américains de venir découvrir l'un des plus beaux villages de France. Denver n'est pas un village mais une très grande ville du Colorado.
Filipa, CM2

J'aime quand il y a les correspondants car on fait plein de sorties. Ils sont gentils. Nous apprenons à parler leur langue et les correspondants apprennent aussi à parler notre langue. Ils nous parlent de leur pays.
Malya, CM1

Moi, j'aime bien quand ils sont là car on peut jouer avec eux. On peut discuter avec eux. On peut apprendre à les connaître. On peut sortir avec eux. On peut manger avec eux. Et en plus, ils peuvent nous apprendre un peu d'anglais.
Yoan, CM2

J'aime recevoir des correspondants car on découvre des personnes qui ne vivent pas en France. On se fait des amis. C'est bien parce que certains ont de la famille en France.
Andréa, CM1

C'est bien d'avoir un correspondant car il peut nous apprendre des mots en anglais. J'aime recevoir des correspondants car on peut s'amuser ensemble. On peut découvrir ce qu'ils aiment.
Héloïse, CM1

Marché Potier 2016

«VOTEZ POUR VOTRE STAND PRÉFÉRÉ» TOMBOLA

1^{er} PRIX - 200 € OFFERT PAR LE CRÉDIT AGRICOLE DE VALENCE D'AGEN

STAND N° 24 – FERRÉ Natalia
MONTBLANC (Espagne)
Sculpture grès haute température

Gagnante : RATTIER Nicole 47000 AGEN

2^{ème} PRIX - 150 € OFFERT PAR LE CRÉDIT AGRICOLE DE VALENCE D'AGEN

STAND N° 42 - MORELLINI Alain
DES MELOIZES Nicole - 82340 DUNES
Terre vernissée

Gagnante : FENIE Pierrette 82700 MONTECH

3^{ème} PRIX - 100 € PAR M. ET MME LAVAL - EPICERIE/TABAC/PRESSE À AUVILLAR

STAND N° 17 - COURTY Alexandra
31340 VACQUIERS
Terres sigillées enfumées

Gagnant : VIEITEL Daniel 82400 GOUDOURVILLE

4^{ème} PRIX - 50 € OFFERT PAR LE CRÉDIT AGRICOLE VALENCE D'AGEN

STAND N° 38 - MANCHADO Sylvie
33750 NERIGEAN
Tournage porcelaine

Gagnant : ALACREU Jérémy 82340 DUNES

5^{ème} PRIX - 50 € OFFERT PAR L'ENTREPRISE LANIES DE CASTELSARRASIN

STAND N° 40 - MASON Caroline
66400 CERET
Terre vernissée

Gagnante : GAUBERT Carmen 31880 LA SALVETAT ST GILLES



Les Associations

LA SOCIÉTÉ CULTURELLE FRANCO-ALLEMANDE (S.F.A.)

ou : un été tout en musique

Tout au long de cet été, on a pu voir les affiches et les invitations pour les spectacles et concerts. Ce fut en effet une saison très fournie pour notre association culturelle : Le chœur Ernst Bloch, en mai, «Fleurs en musique» en juillet, avec la soprano Paula Kling et la pianiste Sibylle Höhnk. Puis la 21^{ème} «Semaine Musicale» nous a permis d'écouter la fantastique dernière messe en si bemol de Franz Schubert, exécuté par 60 musiciens.

Fin août, Auvillar accueillait la Master Class de Piano des professeurs Jean-Christophe Schwerteck et Sachi Nagaki. Ils ont donné leur concert final le 30 août sous les arcades. Dans la foulée a eu lieu, les 2,3 et 4 septembre le «5^{ème} Festival Piano Duo : à quatre mains sur deux rives», qui a bénéficié cette année de la participation de cinq duos sur trois jours: 2 français, un belge, et 2 allemands. Enfin, le 23 septembre, nous avons pu entendre le concert du violoniste Jochen Brusch avec le guitariste danois Finn Svit :«Animaux en musique».

Mais ce n'est pas ce qui se voit le plus qui assure la durée de cette activité musicale : ce sont les multiples mains, têtes et idées qui forment sur Auvillar, et maintenant aussi «outre Rives», un réseau de bonnes volontés et d'intéressés qui aident : quand et où ils peuvent. Car ces activités musicales sous-entendent : l'aide à la production du stand du Marché de Noël, le logement des musiciens, la tenue des comptes et redevances, la fourniture du pain et autres comestibles, enfin la communication (affiches à créer, distribuer, affichettes à disséminer, tout un travail d'information de bouche à oreille), et une aide au coup par coup, comme pour le pique-nique musical, le forum des assos, etc.

Bref, on peut dire que non seulement la Semaine Musicale, mais aussi toute l'animation de cet été est le résultat d'une invisible, mais très présente synergie auvillaraise, un travail en commun de multiples acteurs.

Au cours de cette saison, la Société Culturelle a particulièrement apprécié l'entraide avec les autres associations. En mai, la soirée si sympathique où le Chœur Ernst Bloch et les Tontons (Asceau) ont apprécié le film et les conversations. Nos hôtes de «Fleurs en musique» ont été ravis de la soirée cinéma en plein air, l'Asceau et l'Âge d'or, et d'autres sympathisants ont aidé également pour le pique nique musical, et récemment pour la décoration



Ernst Bloch-Chor, concert



Bloch avec les Tontons au cinéma

du stand du Forum des Assos. C'est donc avec un grand plaisir que nous clôturons cette sai-

son musicale. Mais il nous reste encore un dessert : la venue, le 31 octobre, de Janne Wagler – notre Camille Claudel de l'année dernière –, dans sa propre pièce «Cendrillon», qu'elle a étudiée en français spécialement pour son public tarn-et-garonnais ! A ne pas manquer un tel cadeau !



Pola Kling et Sibylle Höhnk «Fleurs en 21^{ème} Semaine Musicale, Impromptu Musique»



21^{ème} Semaine Musicale, les enfants au pique-nique musical



21^{ème} Semaine Musicale, concert final



5^{ème} Festival Piano Duo, les 5 duos



Finn Svit et Jochen Brusch



Forum des Associations, 23-25 Septembre

LES AMIS DU VIEIL AUVILLAR

En cette fin de saison estivale, les Amis du Vieil Auvillar souhaitent remercier tous les bénévoles qui s'investissent ardem-

Les Associations

ment pour les permanences du musée et les visites commentées du village.

Les visites ont été très nombreuses, cette année, 2610 personnes sont venues admirer notre beau village dont on parle dans de nombreux pays !

En effet, plusieurs journalistes : Français, pour le Magazine Fluvial en vue d'un film documentaire, David GENESTAL (du journal de Passion Rando), mais aussi Espagnols (pour blogs et sites internet Espagnols, 20 000 lecteurs), Irlandais Jamie BALL (du Sunday Business Post, 168000 lecteurs) et Chinois, Raymond HO (de l'hebdomadaire AM370, 850000 lecteurs) sont passés voir Auvillar, ses monuments pittoresques, ses musées mais aussi connaître la vie de la batellerie de l'époque.

Cliché M.F.

D'ailleurs à ce sujet, le livret «Garonne... Si tu pouvais parler...», mis en couleurs revisité, complété, vérifié par Clotilde Garrigou Grandchamp et Josette Lécrivain-Comte est au musée au prix de 8€. Le catalogue de la Faïence et la Terre Vernissée d'Auvillar dont de nombreuses pièces rares ont rejoint le musée est encore disponible à 15€.

Passez donc voir la nouvelle collection.
L'association des Amis du Vieil Auvillar.

LE THÉÂTRE EN BALADE

Le Théâtre en Balade 2016 a fait peau neuve.

Durant 7 années, chaque mardi d'été, Thieffaine et Jacquet ont entraîné des dizaines de «comédiens» dans le tourbillon historique de notre village. Le succès a été total et nous avons eu beaucoup de plaisir à partager tous ces moments avec plus de



5 000 spectateurs.



Mais il y a tellement d'autres péripéties historiques à évoquer que la décision a été prise de proposer une nouvelle formule. Depuis l'édition 2016 notre spectacle évoque exclusivement la Renaissance, période particulièrement riche en événements à Auvillar.

Les idées fourmillent, l'intrigue est posée, au gré de nos lectures les personnages prennent vie, les dialogues se dessinent, puis les costumes, les accessoires...

Les 23 et 24 juillet, 350 spectateurs ont apprécié cette nouvelle création teintée de culture, de rêve et d'humour dans une ambiance joyeuse de farce historique.

C'est une très belle réussite et gageons que nous puissions la poursuivre durant de belles années encore.

Un énorme merci à tous ceux qui s'impliquent dans cette belle aventure, et bienvenue à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre.

De nombreux projets pour 2017 seront présentés lors de l'assemblée générale de «Cité en Scènes», le 20 janvier à 19 h à la salle des Fêtes. Un buffet clôturera cette rencontre. Nous comptons sur vous !

CLUB DES AÎNÉS D'AUVILLAR

Le club a repris ses activités le 1er Septembre avec le traditionnel pique-nique qui a eu un grand succès cette année, 62 convives bien installés sous les arbres de l'aire de la salle des fêtes. Après le repas apprécié de tous, Max le chanteur nous a ravis par son répertoire.

Le 12 Septembre, se déroulait la finale départementale de la dictée (Dicos d'Or 2016) à la salle des fêtes d'Auvillar. Cette manifestation était organisée par la Fédération Génération Mouvement 82 qui regroupe les associations des aînés ruraux du département. Monsieur le Maire, entouré de la Présidente

Les Associations

du club et de la Présidente de Génération Mouvement 82, a donné le coup d'envoi de cette manifestation. Une soixantaine de personnes sélectionnées du département y participaient dont quatre membres du club d'Auvillar. Georgette Laurens, classée première l'année dernière, a terminé cette année dans les dix premiers. A l'issue de cette après-midi, un goûter bien mérité a été offert, bravo à tous les candidats et aux organisateurs.

Le Club de l'Age d'Or se réunit tous les jeudis après-midi au premier étage de la salle des fêtes d'Auvillar, où vous pouvez participer à divers jeux et le premier jeudi de chaque mois est organisé un mini loto avec un goûter pour souhaiter les anniversaires. Venez nous rejoindre.



LA HALLE AUX GRAINS

Un logo pour la «Halle aux grains»



Le calligraphe Bruno Riboulot l'a conçu après concertation avec les membres du bureau. Il représente un homme qui arase la mesure à grains en pierre présente sous la Halle. La Halle aux grains aura ainsi beaucoup de grains à moudre...

Merci Bruno pour ton talent !

La 4^{ème} édition de la fête de la musique le vendredi 17 juin Les restaurants l'Horloge, le Petit Palais, Al Dente et Alta Villa ont quitté leur fourneau pour venir sur la place de la Halle préparer de bons petits plats. Aurore et André de la boulangerie pâtisserie se sont associés à eux pour confectionner le pain et les desserts. Une belle synergie !

Le mauvais temps, associé au coût élevé de la musique, explique le bilan mitigé de cette fête.

La communication était concentrée sur le village. Cependant, nous étions présents sur Facebook à plusieurs endroits. Nous

étions aussi sur "sortir 82". Nous étions absents sur les communes aux alentours.

Nous remercions les courageux qui nous ont prouvé leur fidélité malgré le temps maussade.

Il faut que l'on retrouve l'ambiance de la première édition. Cette année-là, une chanteuse brésilienne et quatre musiciens avaient fait une forte impression auprès des Auvillais. Mais c'était la première édition...

LES VITRINES DE NOËL 2016

La Halle aux grains va participer à l'opération «vitrines de Noël 2016» organisée par la FDAC 82 (Fédération Départementale des Associations Commerciales de Tarn et Garonne)

Cette opération dure tout le mois de décembre. A la base, une tombola avec bulletins de participation à remplir dans nos commerces du village.

Les clients pourront gagner, lors d'un tirage concernant uniquement Auvillar :

- 2 séjours dans un hôtel «Logis Midi-Pyrénées»
 - 5 paniers gourmands, (produits du terroir du Tarn-et-Garonne)
- Ensuite aura lieu le tirage du gros lot départemental : une croisière ou voyage pour deux personnes. La FDAC n'a pas encore fait son choix.

Créée en 1979, la FDAC de Tarn-et-Garonne, est le lieu de rencontre et d'échanges entre membres des associations du département.

LE DEVENIR DE LA HALLE AUX GRAINS :

La Halle aux grains comme beaucoup d'associations, est confrontée à la pénurie de bénévoles et de dirigeants. Raymond Waeffler a servi durant 4 ans en tant que bénévole. Guy Lamer a servi 20 ans dont 6 ans de présidence à la création. La Halle aux grains les remercie.

A la fin de cette année, la Trésorière, Jo Lécrivain-Comte et le Président, Pierre Brettes laissent leur place. La réflexion a débuté depuis quelques mois au sein du bureau sur le devenir de notre association. Le marché dominical va continuer à être organisé par l'association. C'est le cœur de métier et il apporte du lien social chaque dimanche. Il en serait de même pour la fête de la musique.

Par contre, si absence de relève, les deux vide-greniers et les trois repas gourmands ne seront plus organisés par la Halle aux grains car la charge de travail avant, pendant et après est trop importante pour une même association. Dans ce cas-là, on peut imaginer que d'autres associations prennent le relais : la «St Noé» pour le repas gourmand de cette fête, «Auvillar en fête» pour le repas gourmand du Port en août. En ce qui concerne celui du 13 juillet, il serait abandonné. Quant aux vide-greniers, c'est du travail mais c'est lucratif pour l'entité qui l'organise.

Nous sommes prêts à répondre à toutes les interrogations mais nous aimerions surtout trouver de nouveaux bénévoles et des dirigeants. Vous aimez les repas gourmands, vous adorez les vide-greniers, alors impliquez-vous dans leur organisation pour que continue la fête.

Les Associations

SQUASH CLUB

LE SQUASH CLUB AURA BIENTÔT 30 ANS

Grâce à un bureau dynamique et à des bénévoles enthousiastes, le Squash club auvillalais compte aujourd'hui 118 licenciés dont 15 en compétition. Parmi ses compétiteurs, Emeline Dupuch, vice championne de ligue en troisième série et championne de la ligue grande Occitanie, participera aux championnats de France à Valenciennes.

L'école compte 25 enfants de 4 à 16 ans entraînés par Alexandre

Abeillé. Ce chiffre est en hausse ; ils étaient 17 pour la saison 2015-2016. Une attention toute particulière leur est consacrée avec l'espoir de voir naître de futurs champions.

4 tournois internes suivis d'une soirée à thème sont organisés tous les ans. La réussite de ces événements tient au fait qu'ils sont l'occasion pour les participants de se rencontrer et ce sont des moments de grande convivialité.

Cette saison 2016-2017, le club va souffler ses 30 bougies et dès à présent l'équipe prépare de belles surprises !

DES ACTIVITES PERISCOLAIRES TRES VARIEES POUR LES ECOLES D'AUVILLAR

Cette année, la mise en route des activités périscolaires a débuté plus tôt. Dès la troisième semaine de septembre, les enfants ont pu profiter des ateliers dans lesquels ils s'étaient inscrits à la rentrée. Ce sont 11 activités différentes qui ont été proposées. Ainsi à la maternelle, les élèves participent deux fois par semaine à des activités sportives, un intervenant de la CC2R les initie à la musique et dès le mois de mars les enfants de grande section et du CP pourront découvrir le squash encadré bénévolement par Alexandre Abeillé.

Pour le primaire, la palette d'activités offertes est plus large. Les enfants les plus dynamiques peuvent pratiquer du Handball, du sport éveil. Pour les plus créatifs, il y a un atelier de poterie encadré par Monsieur Azuelos, celui de la confection d'Azuleros proposé par madame Carona et l'atelier de Patchwork que madame Moirez, bénévole, organise.

Enfin une initiation aux jeux d'échecs, l'atelier calligraphie de Bruno Riboulot et des séances de relaxation avec madame Courchinoux sont aussi proposés pour tous ceux qui n'ont pas peur de devoir rester concentrés après une journée d'école.

Voilà nos jeunes bien occupés et chacun, nous l'espérons, pourra développer ses compétences grâce à nos «talents» auvillalais qui s'investissent. Nous tenons tout particulièrement à remercier les personnes bénévoles qui interviennent dans les activités périscolaires.

Rencontre des Métiers d'Art 2017

La deuxième édition de Rencontre des Métiers d'Art des 30 et 31 juillet fut une véritable réussite tant du point de vue de la qualité et du nombre d'exposants, que de l'affluence du public.

60 exposants ont répondu à notre invitation pour deux journées consacrées à la mise en valeur des métiers d'art. Les tailleurs de pierre emmenés par Patrick Dubrel ont, durant les deux journées, élaboré une magnifique coquille dont ils ont fait cadeau à la commune. L'œuvre a été installée au gîte communal.

Les artisans ont tous apprécié l'accueil des Auillarais et sont prêts à revenir pour la troisième édition. Ce sera les 29 et 30 juillet 2017.



C'est la vie !



NAISSANCES :

- COURCHINOUX BACHIR Thao le 18 mai 2016 à AGEN
- LEFEBVRE Aarya le 26 août 2016 à AGEN
- POMA SANTACREU Théa le 26 Octobre 2016 à AGEN
- MARTINHO Inès le 26 Octobre 2016 à AGEN
- FRAYSSINHES Alice le 10 Novembre 2016



DÉCÈS :

- CHATAGNIÉ Jeanne le 8 juin 2016
- BORÉAN Annie le 12 août 2016
- CUESTA Marie-Noëlle le 21 octobre 2016
- POUYDESSEAU Claude le 22 octobre 2016
- BOUCHÉ Jean-Michel le 31 Octobre 2016
- VERDUN Jeanne le 18 Novembre 2016



MARIAGE

- LOM Daniel et Josette VILLES le 30 avril 2016

COMMUNIQUÉ DE TRANSPORT ET INFRASTRUCTURES GAZ FRANCE (TIGF) À L'INTENTION DU MAIRE D'AUVILLAR SUR LA RÉGLEMENTATION RELATIVE À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX

La sécurité est la préoccupation majeure et permanente de TIGF en tant que transporteur de gaz naturel par canalisations.

Un ou plusieurs ouvrages de TIGF traverse(nt) **CERTAINES ZONES SENSIBLES** de votre commune. À cet égard, nous nous permettons de vous **RAPPELER LA RÉGLEMENTATION RELATIVE À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX** :

En tant que maître d'ouvrage ou exécutant de travaux, vous devez prendre en compte la présence des réseaux dès la conception de vos projets de travaux afin qu'ils se déroulent en toute sécurité.

POUR CE FAIRE, en application des articles R 554-19 et suivants du code de l'environnement, tout responsable de projet ou entrepreneur envisageant des travaux (terrassement, fouille, forage, sondage, enfoncement, injection ou consolidation de sol, démolition, drainage, pose ou enlèvement de canalisation, plantation ou dessouchage, etc) doit consulter le téléservice www.reseaux-et-canalisation.gouv.fr et déposer, si nécessaire et au moins 7 jours avant la date de début des travaux (jours fériés non compris), une déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) auprès de TIGF.

Les travaux ne pourront commencer en toute sécurité qu'après la réponse et, si nécessaire, le déplacement sur site d'un de nos agents. Ce déplacement est gratuit et permet d'effectuer avec précision un repérage préalable et obligatoire de l'ouvrage de TIGF.

CETTE RÉGLEMENTATION DOIT ÊTRE RESPECTÉE POUR TOUS TRAVAUX À PROXIMITÉ DES CANALISATIONS GAZ TRAVERSANT LA COMMUNE.

Jetons moins, trions plus !



Et vous, vous l'avez la fibre ... du tri ?

Usés, troués, en bon état, démodés ou trop petits, tous les Textiles, Linge et Chaussures ont droit à une 2^{de} vie ! Il suffit de les trier, de les mettre propres et secs dans un sac bien fermé (les chaussures liées par paire) et de le déposer dans un point d'apport volontaire.

Pour trouver le plus proche : www.lafibredutri.fr



Oui le recyclage de mes papiers est utile !

Leur recyclage réduit de 30 % les émissions de CO₂, économise les matières premières et l'énergie :

3 x moins d'eau
et 3 x moins d'énergie

représente plus de 90 000 emplois non délocalisables en France



Et vous, vous commencez quand ?

3 bonnes raisons de composter :

- Réduire les odeurs de ma poubelle
- Fabriquer un amendement gratuit et 100 % naturel pour nourrir la terre
- Contribuer à la maîtrise des dépenses de collecte et de traitement des ordures ménagères en les réduisant



Trier, c'est facile !

Tous les emballages en plastique, métal, carton et tous les papiers dans le bac jaune...



Tous les emballages en verre : bouteilles, pots et bocaux dans la colonne...



Bonnes fêtes à tous !



Le Syndicat Mixte du Bassin Aval

EN ACTIONS...

En 2016, en plus des traditionnels travaux sur la végétation des berges, des projets d'une nouvelle envergure ont été réalisés sur l'Arratz : réouverture d'un méandre en voie de comblement et aménagement d'une zone humide après son acquisition par le syndicat.

• Entretien de la végétation des berges de l'Arratz sur quatre secteurs distincts :

- du moulin de Gramont jusqu'au lieu-dit « Pont du gué » sur les communes de Gramont et Plieux ;
- en aval du moulin de Marsac sur la commune de Marsac ;
- de l'allée de l'Arratz jusqu'à la limite communale de Saint-Cirice sur les communes Saint-Antoine, Auvillar et Mansonville ;
- du moulin de Jouet jusqu'à la confluence Garonne sur la commune de Saint-Loup .

Ces travaux ont pour but de maintenir l'équilibre de la végétation des berges et d'éviter la création d'encombres sur les ponts et ouvrages hydrauliques. Ils consistent en :

- l'abattage des arbres morts de gros diamètre, arbres déstabilisés ou sous-cavés à proximité des ouvrages,
- enlèvement sélectif des encombres risquant d'être emportés par une crue.

Les propriétaires concernés par les tranches de travaux sont avertis par courrier. Le devenir des résidus de coupe est multiple : les branchages sont broyés et étalés sur les bandes enherbées. Les troncs quant à eux, sont à la disposition du propriétaire qui est prié de les évacuer avant la période de hautes eaux afin d'éviter qu'une crue ne les remporte.

Pourtant, de nombreux tas de bois restent sur place sans être évacués. Nous vous prions encore une fois de faire le nécessaire pour le retirer des berges. Si le bois ne vous intéresse pas, il intéresse peut-être un voisin ou une connaissance. N'hésitez pas à leur en faire profiter.



Exemple d'encombres à retirer du lit



Enlèvement d'un encombre

• Ouverture d'un méandre en voie de comblement au lieu dit « Quintou » à Mansonville :



Le méandre de Quintou a été coupé lors des campagnes d'aménagements hydrauliques des années 70/80. Le méandre, d'une longueur développée de 130 m, a été remplacé par un bras rectiligne de 30 m, ceci dans le but d'augmenter les capacités hydrauliques

du cours d'eau. Aujourd'hui, on sait que cette accélération des écoulements augmente les crues à l'aval ainsi que l'érosion des berges et du lit.

Le méandre s'est petit à petit comblé de sédiments et n'est plus en eaux que lors des crues. Le but du projet est de retrouver des écoulements naturels à savoir : écoulements permanents dans le méandre et écoulements complémentaires dans le bras de coupure en hautes eaux. Pour cela, les sédiments accumulés ont été retirés afin de redessiner le lit. De plus, un ouvrage de répartition des eaux en bois permet de dévier les eaux vers le méandre.



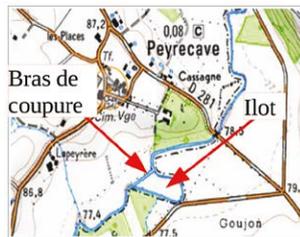
Photo de la même zone AVANT travaux (à gauche) : le lit est comblé de sédiments

et APRES travaux (à droite) : l'eau s'y écoule même en période estivale.

• Achat et aménagement d'une zone humide sur Peyrecave :

L'îlot central d'un méandre lui aussi coupé pendant les années 70/80 a été acquis par le syndicat afin de préserver ses fonctionnalités hydrauliques et sa richesse biologique. Le bras de coupure a été bouché par l'aval, cela permet de freiner les écoulements en crue, de favoriser le débordement sur la zone humide et ainsi y renforcer le stockage de l'eau.

Grâce au partenariat avec l'ADASEA du Gers, une plante endémique des prairies inondables a pu y être identifiée : il s'agit de la jacinthe de Rome, espèce protégée à l'échelle nationale. Un bail rural à clauses environnementales a été signé avec l'ancien propriétaire de la parcelle afin qu'il puisse continuer à y faire paître son troupeau. En évitant l'embroussaillage de la parcelle, cette gestion par pâturage assure ainsi le maintien de la parcelle en prairie ouverte.



Jacinthe romaine

